

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 23 août 2024

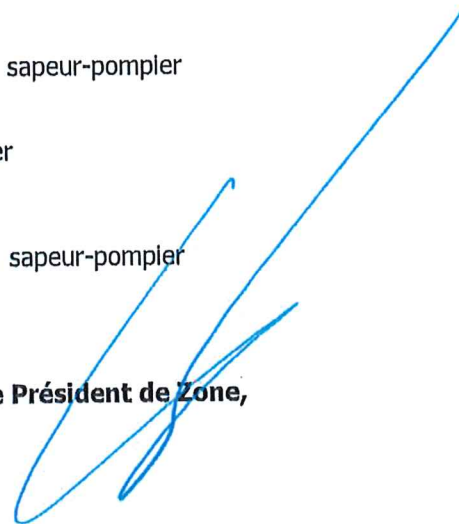
1. Décisions de l'autorité de tutelle
 2. Remplacement de la représentation provinciale au sein de la zone de secours à la suite des élections du 09 juin 2024
 3. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 2 août 2024
 4. Mise à jour du chronogramme d'évaluation et des évaluateurs de l'ensemble du personnel pompier en zone à partir de l'année 2024
 5. Renouvellement de l'autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un lieutenant professionnel
 6. Admission au stage de promotion au grade de sergent professionnel – Puisement dans la réserve de promotion
 7. Admission au stage de promotion au grade de sergent professionnel – Puisement dans la réserve de promotion
 8. Fin de stage de mobilité – Nomination à titre effectif d'un sapeur-pompier volontaire
 9. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier
- Points adjoints à la séance :
10. Fin de stage de mobilité – Nomination à titre effectif d'un sapeur-pompier volontaire

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.